

Bulletin Municipal 2023



N°26



Charchigné



Sommaire



Le Mot du Maire	3
Les commissions communales	4/5
Infos pratiques	6/7
Les services communaux	8 à 15
Etat civil	16
Tarifs communaux	17 à 19
Finances communales	20/ 21
Service d'eau	22/23
Les réalisations 2022	24/25
Ça s'est passé en 2022	26/28
Les projets 2023	29/30
Le lotissement les chênes verts	31
Ecole Marlène Jobert	32 à 36
Zoom déploiement de la fibre	37
L'économie à Charchigné	38
Bien vivre ensemble	39/40
Intercommunalité	41 à 44
Les associations/Infos diverses	45 à 58
Numéros utiles	59
Trombinoscope des agents communaux	60

Madame, Monsieur, chers amis,

Une année 2022 qui s'achève avec toujours la présence du covid 19 qui s'éloigne malgré tout de nous petit à petit. Nous pensions retrouver une certaine tranquillité mais aujourd'hui c'est la crise énergétique qui est mis en avant dans tous les médias. Je pense qu'il ne faut pas rentrer dans une psychose et prendre un peu de recul avec tout ça. La vie est déjà compliquée par avance laissons-nous aller un peu en cette fin d'année pour préserver notre santé mentale et physique.

Pour notre commune, on s'aperçoit que nos activités et manifestations reprennent peu à peu depuis la covid et cela grâce à nos commerces, associations et entreprises, on ne peut que s'en réjouir ! On peut aussi être satisfait de notre école qui compte 50 enfants aujourd'hui avec une prévision d'ouverture d'une troisième classe. Cette potentielle ouverture permettra d'exploiter nos locaux de façon optimale et également de renforcer la vie communale en accueillant de nouvelles familles dans de bonnes conditions.

En 2022 de investissements ont eu lieu, ils sont mentionnés pages 24 et 25.

Nous essayons au maximum d'accélérer nos projets mais les démarches administratives ralentissent parfois l'avancée des travaux. C'est la raison pour laquelle que nous avons souvent un décalage entre prévision et réalisation.

Pour 2023, le projet de l'aménagement du Bourg sera au cœur du travail du conseil municipal. L'étude de ce projet, réalisée par le Cabinet Plaine Etude, va prendre l'année 2023. Le Conseil Municipal a prévu d'autres investissements qui vous retrouverez détaillés pages 29 et 30.

En ce qui concerne les projets intercommunaux portés par Mayenne Communauté : le projet phare du pôle culturel devrait démarrer courant 2023 pour une réception en 2025. Celui-ci sera implanté à Lassay-Les-Châteaux et va permettre de répondre à des besoins et dynamiser notre territoire.

L'autre grand projet communautaire est la rénovation de l'hôtel de ville de Mayenne pour accueillir la communauté de communes et la Mairie dans une logique de mutualisation des services.

Je veux remercier nos agents communaux qui sont au plus proche de la population et qui font leur maximum pour satisfaire les besoins de chacun avec toute ma confiance.

Je vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour 2023 avec comme mots clés : santé, bonheur, travail et tolérance.

Le Maire,

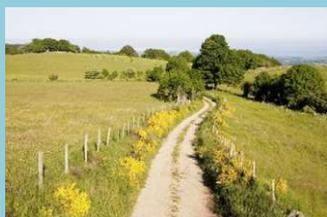
Stéphane Rioult-Leriche

Les commissions communales



Commission affaires scolaires/ p riscolaires/
Animation jeunesse

St phane RIOULT-LERICHE, Jessica GUERAULT,
Clarisse DUTERTRE, Elisabeth GUILMARD, David
CAPS,



Commission affaires rurales et agricoles

St phane RIOULT-LERICHE, Didier GERAULT,
Micka l SALLARD, Isabelle BOUSSELET, Olivier
PLET, Alain SOULARD, David CAPS



Commission affaires urbaines (urbanisme, b timents
communaux, commerces, am nagements)

St phane RIOULT-LERICHE, Alain SOULARD, Olivier
PLET, Elisabeth GUILMARD, Micka l SALLARD, Didier
GERAULT, Jessica GUERAULT



Commission pavillons locatifs

St phane RIOULT-LERICHE, Clarisse DUTERTRE, Alain
SOULARD, Isabelle BOUSSELET, Olivier PLET, Micka l
SALLARD, Didier GERAULT, Elisabeth GUILMARD



Commission Appel d'offres

St phane RIOULT-LERICHE, Jessica GUERAULT, Alain
SOULARD, Didier GERAULT, Micka l SALLARD, Olivier
PLET, Elisabeth GUILMARD,

> Infos Pratiques



Mairie

Lundi	10h – 12h	14h30-17h00
Mardi	10h -12h	14h30-17h00
Mercredi	<i>Fermeture de la Mairie</i>	
Jeudi	10h -12h	14h30-17h00
Vendredi	10-12h	14h30-16h30

Accueil de Loisirs

Mercredis et vacances scolaires (sauf Août)

9h-12h / 13h30-17h

Garderie accueil de loisirs :8h à 9h le matin et de 17h à 18h l'après midi

Garderie périscolaire : 8h à 8h50 le matin et les après-midis de 16h30 à 18h

(A titre exceptionnel et sur demande datée et signée, la garderie pourra ouvrir dès 7 heures 30 et fermer à 18 heures 30. Prévenir au plus tard la veille au soir avant 16 heures 30 et dès le vendredi pour le lundi.)

Bibliothèque

Mercredi

14h- 15h

Samedi

11h-12h



Coordonnées services communaux

Mairie Tél ⇒ 02.43.03.95.83 mairie.charchigne@wanadoo.fr

Centre de loisirs de Charchigné

Tél ⇒ 02.43.30.35.78 / 06.42.49.51.52 centredeloisirs.charchigne@gmail.com

Restaurant scolaire et garderie périscolaire

Tél ⇒ 02.43.30.35.78

Infos communales

Le site internet de la Mairie a fait peau neuve et a une nouvelle présentation plus actuelle. Vous y trouverez toutes les informations concernant la commune et les services communaux. (procès-verbaux du conseil municipal, commissions communales, tarifs des services, programmes du centre de loisirs). La commission communication a pris en charge la gestion du site internet afin de garantir une mise à jour régulière. L'adresse du site internet a été modifiée, la nouvelle adresse est la suivante :



<https://mairiecharchigne.fr>

Vous préférez les réseaux sociaux ? la Mairie a également une page Facebook (pour les infos essentielles uniquement)



<https://www.facebook.com/mairiecharchigne>



La Mairie

Lors du Conseil Municipal du 04 octobre 2022, Mme GUILMARD Elisabeth, la première adjointe, a présenté sa démission de son poste pour des raisons personnelles. **Elle reste néanmoins conseillère au sein du conseil municipal.**



Suite à cela, les postes d'adjoints ont été redistribués de la façon ci-dessous. Un conseiller délégué a également été désigné pour la gestion de la commission affaires urbaines (gestion des travaux) afin de mieux répartir la charge de travail des commissions.



Madame GUERAULT Jessica

1^{ère} adjointe au Maire

Responsable de la
commission affaires
scolaires et
enfance/jeunesse



Monsieur GERAULT Didier

2^{ème} adjoint au Maire

Responsable de la
commission affaires rurales
et agricoles



Madame DUTERTRE
Clarisse

3^{ème} adjointe au Maire

Responsable de la
commission logements
locatifs



Monsieur SOULARD Alain

Conseiller délégué

Responsable de la
commission affaires
urbaines





Mouvements du personnel

Départ à la retraite Philippe LOUIS et Michelle BILLET



En 2022, deux agents communaux ont fait valoir leurs droits à la retraite : Monsieur LOUIS Philippe le 1^{er} janvier 2022 et Madame BILLET Michelle le 1^{er} juin 2022

Monsieur LOUIS était agent technique et s'occupait de l'entretien de la voirie au sein de la

commune depuis 2017.

Madame BILLET était directrice du centre de loisirs et travaillait pour la commune de Charchigné depuis 2003.



Nous les remercions de leur implication et leur souhaitons une excellente retraite.



Arrivée de nouveaux agents

Deux nouveaux agents ont été embauchés aux services communaux en 2022 : Gabriel BELLENGER aux services techniques et Hélène LEPECULIER en tant que seconde ATSEM à l'école Marlène JOBERT.

Un nouveau visage également dans les services communaux : Marion JOUATHEL. Celle-ci est arrivée le 1^{er} septembre 2022 sur un poste polyvalent regroupant la cantine, la gestion de la salle des fêtes et l'entretien des services scolaires et périscolaires. Elle succède à Mélissa MAHOUIIN ayant été promue directrice du centre de loisirs.



Nous leur souhaitons une excellente intégration



Nous remercions également Suzanne BUSSON, Laura ROMAGNE et Arthur QUERE qui sont venus renforcer nos équipes pendant cette année 2022. Suzanne et Laura au centre de loisirs pendant les périodes de vacances et Arthur pendant l'été 2022 aux services techniques.

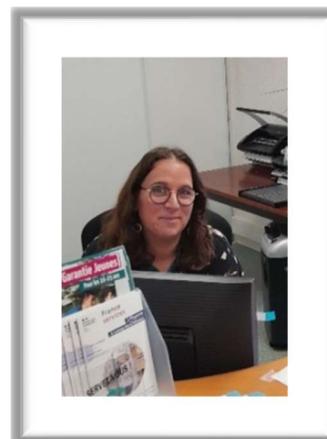
Merci beaucoup à eux pour leur motivation et leur implication



En 2022, la Mairie a accueilli en stage deux jeunes aux services techniques communaux :

Nolan GILOT et Léa PLET

Nous les remercions pour leur travail et leur dynamisme



Vous avez pu apercevoir une nouvelle tête au secrétariat de Mairie. Il s'agit d'Anaëlle CHEVAUCHER actuellement en formation et qui se destine au métier de secrétaire de Mairie dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Anaëlle sera en formation au sein de nos services de novembre 2022 à avril 2023.

Chantier argent de poche 2022

Du 11 au 22 juillet 2022 s'est déroulé un chantier argent de poche sur le territoire de la commune de Charchigné. Tommy GILOT, Léa PLET, Alison MARTEL et Manon GUERAULT (absente sur cette photo) ont travaillé au sein de la commune pour améliorer les lieux de vie. Ils ont notamment monté la cabane en bois située dans le parc derrière la Mairie. Merci à eux de leur motivation.



Une nouvelle directrice au centre de loisirs

Depuis le 1^{er} juin 2022, Mélissa MAHOUIN, est la nouvelle directrice du centre de loisirs de CHARCHIGNE. Elle succède à Michelle BILLET qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Mélissa MAHOUIN est agent communal depuis 2014 au sein des services communaux. Elle a tout d'abord travaillé sur un poste polyvalent cumulant la gestion de la cantine, de la salle des fêtes et l'animation du centre de loisirs en duo avec Mme BILLET.



Après avoir validé brillamment son BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) Mélissa a pris ses fonctions au 1^{er} juin 2022. Son équipe d'animation est composée d'Hélène LEPECULIER et de Suzanne BUSSON et Laura ROMAGNE. Nous lui souhaitons une excellente prise

de fonction et nous la remercions pour son énergie débordante !

Information concernant les factures de la cantine, du centre de loisirs et de la garderie

Le Trésor public a souhaité modifier la présentation des factures des services communaux. La présentation dorénavant prendra la forme ci-contre et sera intitulé « avis de somme à payer » ou ASAP. Certaines familles ont pu confondre ce nouveau modèle de facture avec des relances du Trésor Public mais ce n'est pas le cas. Si vous aviez opté pour le prélèvement automatique, le paramétrage est conservé : rien ne change.

SOMME	ECH.	STATUT	DATE	TOTAL	REMISE

Accueil de loisirs Mercredis et vacances

Cette année encore les enfants ont eu le plaisir de vivre de folles aventures.

Parmi ces folles aventures nous avons eu la chance de participer à un chaleureux projet qui était d'entretenir un feu pendant 3 jours à côté de la salle communale de Charchigné, cette aventure a été portée par notre commune et l'association « **les entrelacés** ». Le Mercredi 29 Juin nous avons pique-niqué, joué, chanté, dansé, écouté une conteuse. Nous avons ensuite effectué une veillée autour de ce feu. Quelle aventure !!! Les enfants ont adoré



Nouveautés

Un nouvel arrêt surnommé « Tonyland » a été installé au centre de Loisirs, les structures n'étant plus aux normes nous avons dû les remplacer. Quelle joie pour les enfants de découvrir le nouveau train ainsi qu'une balançoire géante et une table de ping-pong.

Nous avons également ouvert le centre pour la 1ère année, la première semaine d'Août et la semaine de Noël ce fut un franc succès, nous sommes ravis de remettre cette expérience cette année.

LES SORTIES ET ANIMATIONS

DE L'ANNÉE 2022

- Petits Loups Laval
- ZOO de LA Flèche
- Cobac Parc
- Base de Loisirs de la Haie Traversaine
- Visite de la ferme de Mr Busson
- Journée intergénérationnelle
- Terra Botanica
- Halloween
- Bowling, Mcdo

LES VACANCES EN 2023

- Du Lundi 13 Février au 24 Février
- Du 17 Avril au Vendredi 28 Avril
- Du Lundi 10 Juillet au Vendredi 4 Aout
- Du Lundi 23 Octobre au Vendredi 3 Novembre
- Du 18 Décembre au Vendredi 22 Décembre

MERCI À :

BUSSON Suzanne, ROMAGNE Laura ainsi que **LEPECULIER Hélène** pour leur implication durant les périodes de vacances.

Nous souhaitons également une bonne et reposante retraite à **BILLET Michelle**.

Toute l'équipe vous souhaite une belle année 2023 ainsi que nos meilleurs vœux !





> La Bibliothèque



Cette année la bibliothèque a prêté 1074 documents contre 455 l'an dernier.

43 inscrits viennent régulièrement dont 5 de plus.

La bibliothèque a participé au Prix Bull'Gomme mais moins d'engouement que l'an passé. Les accueils des classes de l'école ont repris avec les bénévoles.

Cet été il y a eu une animation Uramado au centre de loisirs avec un atelier fabrication de masques.

La bibliothèque est régulièrement alimentée par des achats en librairie. Nous avons accès à tout le réseau des bibliothèques et médiathèques de Mayenne Commune, les ouvrages peuvent venir à Charchigné par la navette.

Des stores ont été installés par la Mairie pour protéger les livres.

Merci aux lecteurs, aux bénévoles pour leur disponibilité et le bon déroulement des permanences.



Horaires :

Mercredi : 14h – 15h

Samedi : 11h-12h



Etat civil

Naissances

- Naël BERRUYER le 07 mars 2022
- Malo NOBIS le 13 juin 2022
- Khom DOUDET le 20 juin 2022
- Léandre GUET le 10 août 2022
- Margaux LEON le 11 novembre 2022



Mariages

Monsieur Guillaume SOCHON et Madame Elisa SAUVAGE

Monsieur LEBRETON Julien et Madame Marina POUVREAU



Décès

- M. ANDROUARD Marcel le 27 février 2022
- M. MORA Bolériano le 13 mai 2022
- M. COUMAILLEAU Jean-Luc le 20 mai 2022
- M. SALLARD Claude le 25 mai 2022
- Mme LECOQ Denise le 21 octobre 2022





Tarifs Communaux



* Centre de loisirs/ garderies

Garderie Péri-scolaire et centre de loisirs (la ½ heure)

Tranche 1 (quotient de - de 600 €)	Tranche 2 (quotient de 600 € à 900 €)	Tranche 3 (quotient de + de 900 €)
0.46 €	0.51 €	0.56 €

Centre de loisirs

Enfants de la commune ou fréquentant l'école	Tranche 1 quotient de - de 600 €)	Tranche 2 (quotient de 600 € à 900 €)	Tranche 3 (quotient de + de 900 €)
Matin	3.32 €	3.37 €	3.43 €
Après- Midi	3.71 €	3.77 €	3.82 €
Journée	6.68 €	6.74 €	6.80 €
Forfait semaine	26.18 €	26.70 €	27.22 €
Repas	4 €		

Enfants extérieurs à la commune et ne fréquentant pas l'école	Tranche 1 (quotient de - de 600 €)	Tranche 2 (quotient de 600 € à 900 €)	Tranche 3 (quotient de + de 900 €)
Matin	5.31 €	5.41 €	5.51 €
Après- Midi	6.11 €	6.21 €	6.31 €
Journée	8.51 €	8.61 €	8.81 €
Forfait semaine	33.51 €	34.03 €	34.56 €
Repas	5.35 €		

« **Forfait mercredis** » : lorsqu'une famille inscrit un enfant à la journée 2 mercredis consécutifs, le second mercredi sera facturé moitié prix.

« **Forfait semaine famille nombreuse** » (3 enfants ou plus) : gratuité du 3^{ème} enfant (4^{ème} et plus le cas échéant) sur les forfaits semaine lorsque l'ensemble de la fratrie est inscrit au centre de loisirs.

*Salle de loisirs



Petite salle	
1 jour	62.50 €
2 jours	73.50 €
Jour supplémentaire	11.50 €
Grande salle	
1 jour	147 €
2 jours	179.50 €
Jour supplémentaire	33 €

½ tarif sur les locations salle et cuisine pour les habitants de Charchigné

Les deux salles	
1 jour	179 €
2 jours	230.50 €
Jour supplémentaire	48 €
Tarif vin d'honneur/réunion *	135.50 €

Cuisine	
1 jour	76.50 €
2 jours	88 €
Jour supplémentaire	10.50 €
Suppléments	
Frais d'électricité	0.40 €
Placard ouvert **	11.50 €
Participation forfaitaire au frais d'entretien en cas de location de cuisine sans ouverture de placards	15 €
Vidéoprojecteur	22 €
Sonorisation	20 €
Nettoyage du four	28 €

Tarifs spéciaux

	Location de la salle	placards	KW consommé
Fromagerie	1/2 tarif	Nb ouvert	Gratuité
Associations communales	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Ecole	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Réunion intercommunale avec présence de personnes de la commune	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Réception dans le cadre d'une sépulture d'une personne de la commune ou partie en maison de retraite	Gratuité	Gratuité	Gratuité



* **Portage de repas à domicile** : Nous vous rappelons qu'il existe un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou en difficulté. Ces repas sont préparés par le foyer logement du HORPS. Le prix du repas porté est de 9.40 € pour 2023 (repas + frais annexes). Ces repas sont livrés quotidiennement (du lundi au vendredi hors jours fériés) par un agent communal (ou par un bénévole).

* Cimetière

Concession de terrain

Concession à 15 ans : 42 €
Concession à 30 ans : 82 €
Concession à 50 ans : 94 €

Cavernes (caveau pour les urnes suite à une crémation)

Caverne à 30 ans : 59 €
Caverne à 50 ans : 115 €
+ Achat de la caverne 231 €

* EAU

Tarif Eau Potable

Part fixe (location compteur) 73.40 €

Prix de l'eau 0.73 €/m³

Redevance fonds départemental d'eau (à reverser au Conseil Général) : 0.2903 € / m³

Redevance pollution domestique (à reverser à l'agence de l'eau): 0.30 € / m³

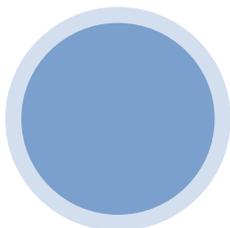
Redevance : ouverture/fermeture compteur : 73.40 € - réouverture compteur : 146.80 €

Tarif Assainissement

Part fixe (location compteur) 46.75 €

Part variable : 0.60€/ m³ d'eau consommée

Redevance modernisation des réseaux (à reverser à l'agence de l'eau) : €/ m³





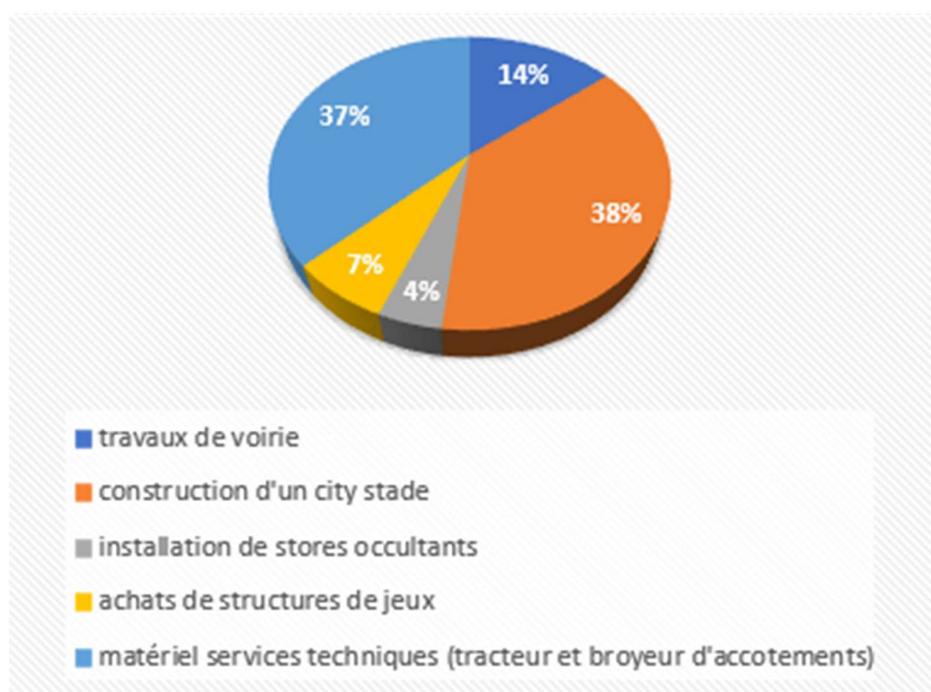
Finances

Principaux postes de Dépenses

Compte administratif 2021

CANTINE			
Dépenses	38 749 €	Nombre repas enfants	5 077
Recettes	17 164 €	Nombre repas adultes	0
Déficit	21 585 €	Déficit par repas	4.25 €
<i>Dont charges salariales</i>	15 010 €		
CENTRE DE LOISIRS			
Dépenses	37 769€		
Recettes	20 024 €	Déficit	17 745 €
DEPENSES SCOLAIRES			
Total des dépenses	41 425.54 €		
Dont charges salariales	34 406 €	EDF	4 820 €
REMBOURSEMENT DE LA DETTE : 143 407.61 € (Majoritairement pour le financement des constructions de logements)			
Intérêts	20 123,81 €	Capital	123 283,80 €
Entretien			
Logements	13 715 €	Plantations fleurissement	2 330 €
Salle	603 €	Déco Noël/illuminations	1 205 €
Eclairage public : 6 794 €			
Contrats de maintenance : 9 581 €			
Eclairage public	2 590 €	APAVE	3 483 €
Mairie	3 508 €		

Les principaux investissements 2022



RECETTES

- LOCATIONS IMMEUBLES (Café, boulangerie, 34 logements communaux)	181 963.85 €
- DOTATIONS DE L ETAT	8 191.00 €
- CONTRIBUTIONS DIRECTES	362 273.00 €
- EXCEDENT REPORTE	374 662.21 €

	2020	2021	2022
Taxe Habitation		<i>L'augmentation du foncier bâti est due au transfert de la part départementale à la commune</i>	
Taxe Foncier Bâti	17.44 %	37.30 %	37.30 %
Taxe Foncier Non Bâti	26.80 %	26.80 %	26.80 %

SUBVENTIONS 2022

➤ ASSOCIATIONS COMMUNALES

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------|
| - Amicale des Chasseurs : 400 € | - Comité des fêtes : 3 000€ |
| - Anciens combattants : 200 € | - Trait d'union : 100 € |
| - Club détente : 1 400 € | - A.S.C.C.R : 700 € |
| - Gym et remises en forme : 600 € | - Foyer des jeunes : 200 € |

➤ AUTRES ASSOCIATIONS

- | | |
|--|------------------------------|
| - Paralysés de France : 40 € | - Prévention Routière : 30 € |
| - Infirmes Moteurs Cérébraux : 40 € | - UDAF de la Mayenne : 30 € |
| - Les Motards ont du cœur : 40 € | - A D M R Le HORPS : 1 376 € |
| - CACH (Compagnie des Archers) : 100 € | - Les Restos du Cœur : 40 € |
| - Secours catholique : 40 € | - Pompiers de Lassay : 50 € |
| - Banque alimentaire ASI : 372.80 € | - La Gaule Ribayenne : 40 € |



> Service d'eau

Comprendre ma facture d'eau et d'assainissement

Le prix du service comprend une partie fixe (ou abonnement) et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable. Les consommations sont payables au vu du relevé. Chaque année, en décembre, le Conseil Municipal vote les tarifs pour l'année suivante. Ceux-ci découlent des charges du service et sont calculés sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation. Les taxes et redevances sont fixées par les organismes départementaux et l'agence de l'eau.

Par délibération du 06 février, le mode de facturation a été modifié en 2019, en effet l'ancien système de facturation engendrait des problèmes de gestion administrative et manquait de lisibilité pour l'administré.

➔ Depuis 2019, le relevé de compteur s'effectue annuellement en mai/juin pour ensuite déboucher sur une facture annuelle transmise en juillet.



Quelques indicateurs

- 266 branchements d'eau potable
- 33.8 km de canalisation
- Volume acheté : 266 477 m³
- Volume consommé : 241 261 m³
- Rendement : 90.5 %
- Prix de l'eau inchangé depuis 2017
- Abonnement : 73.40 €
- Prix du m³ : 0.73 €

CHARCHIGNE 6 Rue LA BRUYERE 53250 CHARCHIGNE Tel : 0243039983		Facture		Année 2019 N° Facture 34 Date Facture 06/06/2019	
Eau - Assainissement Période du 31/10/2018 au 31/05/2019					
Collectivité : COMMUNE DE CHARCHIGNE 6 Rue LA BRUYERE 53250 CHARCHIGNE Tel : 02-43-03-95-83 mairie.charchigne@wanadoo.fr					
Réf. Abonné : 0000100458 Abonné : COMMUNE CHARCHIGNE Adresse branchement : 1/1026 6 Rue LA BRUYERE 53250 CHARCHIGNE					
Adresse de facturation : COMMUNE CHARCHIGNE MAIRIE 6 RUE LA BRUYERE 53250 CHARCHIGNE					
N°Compteur	Date de relevé	Ancien Index	Nouvel Index	Carré m ³	
000000201	31/05/2019	320	329	9	
Détail de facturation	Quantité	Prix Unitaire HT en Euros	Montant HT en Euros	Taux de TVA	
EAU			79,97		
CONSUMMATION M3	9	0,73000	6,57	5,5 %	
LOCATION COMPTEUR	1	73,40000	73,40	5,5 %	
REDEVANCES			2,63		
FONDS DEP TRANCHE 1	9	0,29250	2,63	5,5 %	
ASSAINISSEMENT			52,16		
CONSUMMATION ASST M3	9	0,60000	5,40	10,0 %	
FORFAIT ASSAINISSEMENT	1	46,75000	46,75	10,0 %	
ORGANISMES PUBLICS			4,05		
REDEVANCE POLLUTION DOMESTIQUE	9	0,30000	2,70	5,5 %	
REDEVANCE RESEAU DE COLLECTE	9	0,15000	1,35	10,0 %	

Relevé de compteur de l'année précédente

Relevé de compteur effectué l'année N

Consommation et abonnement annuel

Redevance obligatoire du département

Redevance obligatoire de l'agence de l'eau

Délégation Territoriale de la Mayenne

ORIGINE DE VOTRE EAU

Vous dépendez de l'unité de distribution de : CHARCHIGNE et la gestion de la distribution de l'eau est assurée par : MAIRIE DE CHARCHIGNE.

L'eau distribuée provient de :

Usine des eaux de Saint Fraimbault de Prières - périmètres de protection instaurés

L'eau brute captée subit un traitement complet avant distribution.

CONTROLE DE VOTRE EAU

L'ARS (Agence Régionale de Santé) est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau distribuée, de la ressource au robinet du consommateur. L'exploitant doit aussi surveiller ses installations et la qualité de l'eau qu'il produit et distribue.

Le contrôle de la qualité de l'eau porte sur une soixantaine de paramètres différents.

Cette synthèse prend en compte les résultats provenant des prélèvements du contrôle sanitaire de l'ARS. Les résultats sont consultables au fil de l'eau sur le site national :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable>

Les fiches de synthèse annuelles sont mises en ligne sur le site de l'ARS.

CONSEILS DE CONSOMMATION

- ◆ Utilisez uniquement l'eau du réseau d'eau froide pour la boisson et pour cuisiner.
- ◆ Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.
- ◆ Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- ◆ Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, leur remplacement est à réaliser dans les meilleurs délais. Dans l'attente, laissez couler l'eau avant de la boire lorsqu'elle n'a pas été utilisée depuis plusieurs heures dans les canalisations.
- ◆ Pour les usages courants, la qualité de l'eau distribuée à votre robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez une telle installation, n'oubliez pas de l'entretenir régulièrement. Dans le cas d'un adoucisseur, assurez-vous de disposer d'un robinet d'eau froide non adouci pour la boisson et la cuisine.
- ◆ En cas d'utilisation alternée du réseau public et d'un puits ou forage privé, la séparation des deux réseaux est obligatoire, la responsabilité du propriétaire pouvant être engagée en cas de non-respect de la réglementation. L'usage d'un puits privé doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

LORSQUE LA SAVEUR OU LA COULEUR DE L'EAU DU ROBINET PRESENTE UN ASPECT INHABITUEL, SIGNALEZ LE A VOTRE DISTRIBUTEUR D'EAU (VOIR FACTURE).

APPRECIATION GLOBALE DE VOTRE EAU EN 2021

Eau de bonne qualité bactériologique et physicochimique à l'exception des pesticides. Présence d'un produit de dégradation de pesticides à des teneurs supérieures à la limite de qualité de 0,1 µg/l par substance individualisée. Cette situation ne présente pas de risque pour la santé des consommateurs au regard des valeurs sanitaires de consommation définies par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) et ne justifie donc pas de restriction de consommation de l'eau.

APPRECIATION DE VOTRE EAU EN 2021 POUR QUELQUES PARAMETRES

Bactériologie

Tout résultat d'analyse supérieur aux limites de qualité indique un non-respect réglementaire. Il signale la présence de bactéries indicatrices d'une contamination fécale pouvant provoquer des troubles digestifs.

Très bonne qualité bactériologique

Taux de conformité aux limites de qualité	100%
---	------

Nitrates

La teneur limite de 50 milligrammes par litre (mg/l) en nitrates est fixée en fonction des risques pour la population la plus vulnérable (nourissons et femmes enceintes). Cette valeur constitue une précaution vis-à-vis du risque d'apparition de maladie bleue du nourrisson (méthémoglobinémie) et du risque suspecté d'effets cancérogènes à long terme.

Conforme à la limite de qualité

Minimum	16 mg/l
Moyenne	25,33 mg/l
Maximum	40 mg/l

Pesticides

Plus de 400 pesticides et produits de dégradation (ou métabolites) sont recherchés, à des fréquences variables selon le débit de la station de traitement. La plupart de ces molécules font l'objet d'une limite de qualité réglementaire dans l'eau du robinet de 0,1 microgramme par litre (µg/L) par molécule et de 0,5 µg/L pour la somme.

La valeur réglementaire de 0,1 µg/L n'est pas fondée sur une approche toxicologique et n'a donc pas de signification sanitaire. Pour autant, tout dépassement de cette valeur nécessite une **évaluation par comparaison avec la valeur sanitaire maximale établie par l'ANSES, ainsi qu'une gestion spécifique visant le retour à la conformité.**

Dépassement de la teneur limite (0,1 µg/l) n'ayant pas entraîné de restriction de consommation.

Molécules concernées par un dépassement	Valeur maximale mesurée en µg/L	Valeur limite sanitaire de consommation en µg/L	Nombre de jours de dépassements
ESAMTC	0,18	510	90

Fluor

La teneur limite de 1,5 milligramme par litre (mg/l) a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (traces sur l'émail des dents). A des doses modérées, le fluor est bénéfique pour prévenir les caries dentaires.

Teneur faible en fluor, un apport complémentaire est possible après avis médical

Moyenne	0,06 mg/l
---------	-----------

Dureté

La dureté, ou titre hydrotimétrique (TH), ou degré hydrotimétrique (DH), correspond à la présence de calcium et de magnésium dans l'eau et s'exprime en degré français (°F). La consommation d'une eau dure n'est pas dangereuse pour la santé. Elle présente surtout l'inconvénient d'entartrer les récipients, les appareils ménagers et les conduites. Au contraire, une eau douce peut dans certaines conditions dissoudre les métaux des canalisations et entraîner des risques pour la santé. Aucune teneur limite réglementaire concernant ce paramètre n'est fixée.

Eau peu calcaire, dureté faible

Minimum	10,4 °F
Moyenne	11,18 °F
Maximum	12,2 °F



Les réalisations 2022

Travaux voirie

Des travaux de voirie ont été réalisés au lieu-dit « les Echets ». Le réseau d'eaux pluviales a été rénové par l'entreprise BORDELET de CHARCHIGNE puis les travaux d'enrobés par la société EUROVIA. Le montant total de ces travaux s'est élevé à 25 668 €. Des travaux d'arrangement et d'arasement des bernes ainsi que de curage de fossés ont également été réalisés aux lieux dits la « Pingaudière » et « Les Rillières »



Construction d'un city stade



La construction du city stade a été réalisée en décembre 2022. L'ensemble multisports accessible à tous a trouvé sa place dans le parc situé à l'arrière de la Mairie, à proximité immédiate de l'actuel terrain de tennis et du bâtiment abritant la bibliothèque et le foyer des jeunes. Cette structure vous permettra de pratiquer divers sports : hand, football, basket, volley. Le coût total de cet équipement est de 67 740 € HT, la commune a obtenu 80 % de subvention (DETR, agence nationale du sport et Région) soit un reste à charge final pour la commune de 13 548 €.

Aménagement du bureau de la direction

Dans le cadre de la prise de poste à la direction du centre de loisirs de Mme MAHOUIN Mélissa, les espaces ont été réaménagés. Le bureau de la directrice a été déplacé du 1^{er} étage au rez de chaussée. Les divers travaux ont été réalisés par les services techniques communaux.



Pose de stores occultants

Des stores occultants ont été posés dans divers bâtiments communaux afin de protéger les documents ou l'intimité. Ces stores fournis par le menuisier Christophe COMTE ont été posés par l'agent communal à la bibliothèque, au local des archives de la Mairie, au centre de loisirs ainsi qu'à la salle des fêtes. Le montant HT de cet investissement est de 7808 €.

Achats structures de jeux au centre de loisirs



Les structures de jeux du centre de loisirs étant vétustes et plus aux normes il a été décidé de renouveler ces équipements. Il a été fait l'acquisition d'une structure de jeux « petit train », d'une balançoire ainsi qu'une table de ping-pong. Ces

équipements ont été achetés pour un montant de 12 302,62 €.

Une maisonnette en bois a également été posée dans le parc de la Mairie et une nouvelle structure de jeux va être installée au sein du lotissement du vallon doré courant 2023.



Achats et travaux divers



Achats matériel services communaux : La commune a fait l'acquisition de divers équipements pour le bon fonctionnement de ses services. Un broyeur d'accotements et un tracteur (livraison prévue en début d'année 2023 pour ce dernier) pour les services techniques pour un montant total de 66 720,00 €

Travaux au sein des commerces communaux : différents travaux et aménagements ont été réalisés au sein de deux commerces de la commune. A la boulangerie : une enseigne a été réalisée par M. BOURGE, agent technique et des travaux ont été réalisés au niveau du labo. Au restaurant, la couverture de la terrasse a été entièrement refaite.



Service logements : les agents techniques ont réalisé la réfection des clôtures sur trois logements locatifs situés rue des cytises

Construction de trois logements par l'office HLM Mayenne Habitat

Mayenne Habitat a construit trois logements T3 à vocation sociale en 2022. Ces logements sont gérés directement par l'office HLM et les premiers locataires prendront possession des lieux début 2023. Ils sont situés route du Ribay dans le nouveau lotissement « Les Chênes Verts »





Ça s'est passé en 2022 !

FEU !

Que ce soit à Charchigné, Martigné sur Mayenne ou la Bazoge Montpinçon, un feu a été allumé et veillé durant 3 jours entiers. Les nuits et les jours ont été le théâtre de moments de rencontres et de solitudes (parfois partagées). Chaque jour, le même rituel proposé par les Entrelacés : un café lecture dès 8h00, une invitation à déjeuner autour du feu le midi, un rdv spectacle avec une compagnie invitée à 20h30, la cérémonie du grilleur public à 21h30. Prétextes à la rencontre entre habitants et artistes, ces 3 jours ont permis de se rassembler, se retrouver, partager, se réchauffer, se relayer, proposer, écouter, découvrir ... C'est l'esprit de FEU !



A Charchigné, de nombreuses associations ont répondu présent, ajoutant ainsi leurs bûches à l'édifice ardent de ce projet singulier. L'école et le centre de loisirs ont également participé à la braise collective, permettant aux plus jeunes de vivre des moments de plaisir simple autour d'un chamallow dégoulinant et d'histoires écoutées au coin du feu. Les nuits ont été festives et fédératrices, apportant rencontres et bonne humeur.

Ce projet artistique au-delà des moments de présentation des spectacles en soirée par les 3 compagnies invitées, a permis de mettre en avant des dynamiques locales comme de mettre en lumière des pratiques artistiques amateurs. Intense à vivre et riche humainement, FEU! a été un projet engageant et exigeant pour les équipes des Entrelacés et la commune de Charchigné (merci Elisabeth pour la coordination et monsieur le Maire pour son implication). Nous avons à cœur d'en faire un projet marquant et d'ouverture des possibles. L'intensité des moments vécus, au travers des rencontres, de la richesse des

échanges et de l'engagement des participants a permis la réussite de ces objectifs.

Habitantes et habitants de Charchigné, l'étincelle est maintenant dans votre camp. Rien de plus simple que d'allumer un feu en plein été et de revivre ces moments de partage... Mettez nous une saucisse de côté !

Au plaisir de se réchauffer ensemble,

L'équipe des Entrelacés



Les Festivités de la Ste Barbe



Le samedi 03 décembre 2022, la caserne des pompiers de Lassay les Châteaux ont organisé les festivités de la Sainte Barbe à Charchigné. Un défilé des véhicules de la caserne s'est déroulé au sein du Bourg, une remise de diplômes et médailles a eu lieu en présence des représentants locaux et clôturé par un vin d'honneur offert par la Communauté de communes Mayenne Communauté.



Reportage photos aériennes



Une société spécialisée a survolé la commune de CHARCHIGNE durant l'été 2022 afin de réaliser des photos aériennes du Bourg, des lotissements ainsi que des lieux dits en campagne.

Ce reportage photos très réussi sera exposé pendant la cérémonie des Vœux du Maire le samedi 21 janvier 2023 puis aux permanences suivantes :

- dimanche 22 janvier 2023 de 11h à 13h et de 14h à 18h à la salle des loisirs

- la semaine du 23 au 27 janvier 2023 en Mairie aux horaires d'ouverture habituelles



En tant qu'administré de CHARCHIGNE vous pourrez ainsi apprécier les photos et si vous le souhaitez commander des tirages jusqu'au 15 février 2023 auprès du photographe « L'atelier photo » via la plateforme ci-dessous

<https://latelierphotomayenne.lumys.photo/photos-charchigne>

Aux tarifs suivants :

- 10x15 : 2.90€
- 15x20 : 5.90€
- 20x30 : 9.90€
- 30x40 : 19.90€
- 40x50 : 29.90€
- 50x60 : 39.90€



Les tirages de vos photos seront à retirer en Mairie

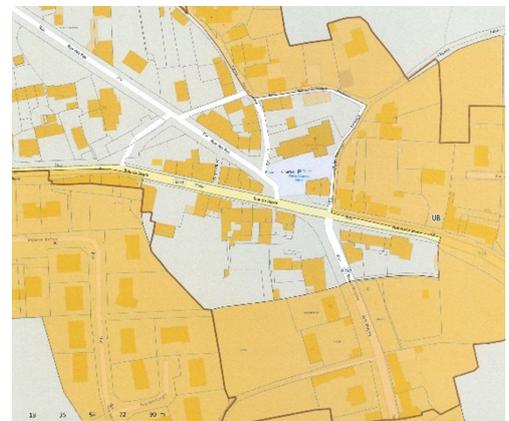
La commune pourra également vous mettre à disposition gratuite le format numérique des photos vous intéressant sur simple demande.



Les Projets

Projet d'aménagement du centre bourg

Le Conseil municipal a validé lors de sa réunion du 06 septembre 2022 le choix du maître d'œuvre dans le cadre du projet d'aménagement du centre bourg. Cette mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'étude « Plaine Etude » pour un montant de base de 29 000 €. Les techniciens sont venus faire un état des lieux de la commune et proposeront dès le début 2023 aux membres du conseil municipal les premières possibilités d'aménagements. L'année 2023 sera donc une année de préparation : achat de biens immobiliers, choix des aménagements, montage des dossiers de subventions, plan de financement. Cet ambitieux projet devrait être réalisé sur deux à trois tranches de travaux donnant ainsi un nouveau visage au centre bourg. La première tranche sera lancée début 2024.



Construction de deux pavillons de type 4

Les plans concernant la construction des 2 T4 par la commune ont été validés. Deux nouveaux pavillons locatifs à étage dotés de trois chambres vont sortir de terre en 2023. Les travaux commenceront au deuxième trimestre 2023 pour une livraison et mise en location à l'été 2024. La maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet LEBERT de Mayenne et le budget estimatif global s'élève à 409 500 € HT



Programme de réfection de voirie



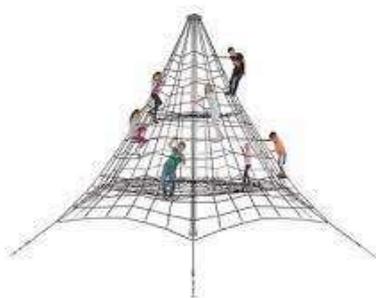
Le conseil municipal poursuit le programme annuel de réfection des voies communales. La commission affaires rurales effectuera son habituel état des lieux annuel pour définir quelle route seront refaites sur le programme 2023.

Aménagement du cimetière

Le conseil municipal, par délibération du 15 novembre 2022, a décidé l'aménagement du cimetière communal. Ces travaux répondent à deux problématiques au sein de cet espace public : le manque de stationnement et les difficultés d'entretien dans le cadre de l'interdiction des produits phytosanitaires. Tout d'abord concernant le problème de stationnement : le nombre de places est très limité, les véhicules sont contraints



de stationner le long de la route départementale 147 ce qui pose des problèmes de praticité et de sécurité notamment lors des sépultures. Le conseil municipal souhaite acquérir une partie de la parcelle attenante au cimetière afin d'y réaliser un parking. Ensuite, la commune est confrontée à d'importants problèmes d'entretien du cimetière avec la disparition de l'utilisation des produits phytosanitaires. Le cimetière est envahi de mauvaises herbes et les moyens humains ne sont pas suffisants pour maintenir un entretien correct. Ainsi, le conseil municipal va réaliser des allées en béton désactivé et investir dans des tapis végétalisés et engazonnés. Le coût prévisionnel global HT du projet s'élève à 39 986.27 € HT, la commune espère une participation au titre de la DETR de 7 980 €, le reste restant à charge de la commune.



Achat structure de jeu centre de loisirs

Une structure de jeu de ce type sera achetée pour le centre de loisirs.

Lotissement les Chênes Verts

La viabilisation du lotissement les chênes verts est achevée (une seconde phase pour la réalisation de la voirie sera lancée lors de la sortie de terre des premières habitations) et les parcelles sont prêtes à accueillir des constructions.

Le conseil municipal du 03 novembre 2020 a fixé le prix de vente au m² à 8 € HT. Il reste 11 parcelles disponibles sur les 17 originelles. Les parcelles ont une superficie de 341 à 755 m² et sont libres de constructeurs. Le lotissement s'organise en quatre îlots desservis par des impasses et reliés entre eux par des liaisons piétonnes.

Pour tous renseignements ou pour réserver une parcelle, contacter la Mairie.

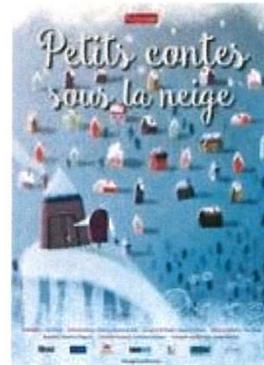
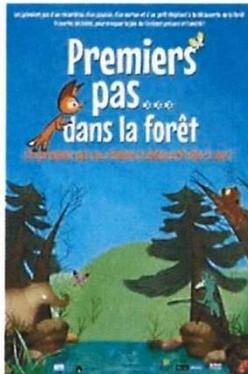


Ecole Marlène Jobert

La classe maternelles - cp

Sortie au cinéma :

Les élèves de la classe des maternelles - cp sont allés à deux séances de cinéma cette année. Ils sont allés au cinéma de Mayenne en car.

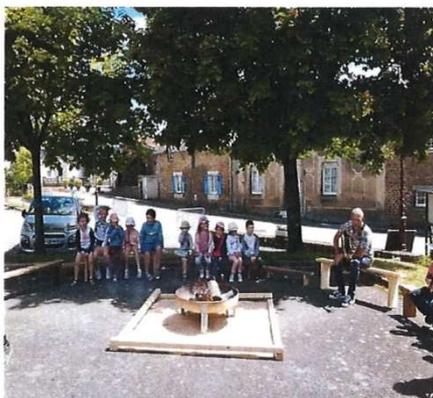


La fanfare :

La fanfare «Mouv' N Brass » et des élèves musiciens ont proposé aux élèves de l'école un très beau spectacle !



Rencontre avec l'artiste Monsieur Roux :



Les élèves de la classe des maternelles - cp ont pu discuter avec l'artiste Monsieur Roux. Ils ont pu lui poser des questions sur son métier et écouter quelques musiques proposées par Monsieur Roux pour les élèves.



La sortie scolaire :

La classe des maternelles - cp est allée en sortie scolaire. Les élèves ont pu rencontrer les animaux du refuge de l'arche, une association. Ils ont pu rencontrer quelques animaux étudiés à l'école et connaître le fonctionnement de cette association. Ils ont également participé à des ateliers pédagogiques. Ils se sont rendus au refuge à Château-Gontier-sur-Mayenne en car. Des parents d'élèves ont accompagné la classe lors de cette sortie scolaire.



Le spectacle de l'école:

Les élèves de l'école de Charchigné ont proposé un très beau spectacle ! Les élèves de la classe des maternelles – cp ont travaillé sur le thème des animaux. Ils ont proposé une danse sur ce thème avec des déguisements d'animaux. Les CP ont pu lire des poésies sur le thème des animaux pour valoriser leurs compétences de lecture lors de ce spectacle.



La classe des CE1-CE2-CM1-CM2

Les adultes de l'école

Marion Malplanche est l'enseignante de la classe des maternelles-CP. Marie-Odile Rigouin et Hélène Le Péculier sont ATSEM dans la classe des maternelles-CP. Manon Ménard, enseignante, remplace Mme Malplanche les jeudis et Mme Boutin les vendredis. Marine Boutin est l'enseignante de la classe de CE1-CE2-CM1-CM2 et occupe toujours le poste de directrice.

Présentation de la classe des CE1-CE2-CM1-CM2

Dans la classe des CE1-CE2-CM1-CM2, il y a 6 CE1, 7 CE2, 6 CM1 et 6 CM2. Nous sommes 25 élèves en tout dans la classe. Ilyès et Idriss sont nouveaux et ont été bien accueillis à Charchigné. Ilyès dit même que cette école est « la meilleure école du monde » !



Le cross en faveur de la lutte contre la mucoviscidose

A l'école de Montreuil-Poulay, avec nos camarades du Ribay, nous avons couru pour l'association « Vaincre la mucoviscidose ». La mucoviscidose est une maladie qui touche principalement les poumons et l'estomac. Nous avons bien aimé courir ! Il y avait une course CE filles, CE garçons, CM filles et CM garçons. Les CE couraient un ou deux tours et les CM deux tours. Après la remise des médailles, nous avons dégusté un délicieux goûter.



Course des filles de CM1 et CM2:
Bravo à Emma (3e), Anaëlle (2e)
et Lucile (1ère)

Le jeudi 10 novembre, les élèves de GS-CP ainsi que les élèves de CE-CM ont pu bénéficier d'une intervention de Mme Gondard, membre de l'association « Vaincre la mucoviscidose ».



Les grottes de Saulges

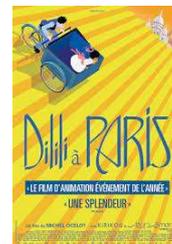
Le 20 octobre 2022, nous sommes allés visiter la vallée de Saulges. Tout d'abord, nous avons admiré la grotte Margot, elle était magnifique ! La légende de la fée Margot nous a effrayés. Puis, nous avons découvert les alentours des grottes de Saulges. Nous nous sommes repérés grâce à un plan. Pendant la balade, nous avons traversé un ruisseau en enjambant des pas japonais. Après, nous avons pique-niqué sous un beau soleil. Ensuite, notre guide nous a lu un conte « Enoch, l'aurochs » et nous avons poursuivi avec une visite du Musée de la Préhistoire. Enfin, nous avons créé notre propre gravure sur une plaquette d'argile. Nous avons le choix de représenter un mammouth, un aurochs ou bien un rhinocéros laineux.





La sortie au cinéma

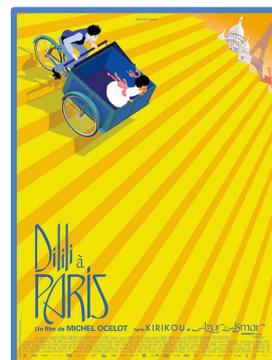
Le jeudi 10 novembre 2022, nous sommes allés au cinéma de Mayenne avec la classe du Ribay. Nous avons regardé le film d'animation intitulé « Dilili à Paris », film réalisé par Michel Ocelot. Il est aussi l'inventeur de « Kirikou » et « Azur et Asmar ».



Nous avons trouvé ce film extraordinaire ! Nous vous conseillons de le regarder nous avons ressenti plusieurs émotions : de la colère, de la peur, de la tristesse, de la joie, du dégoût ... En plus, certains moments étaient amusants.

Le film était long, certains d'entre nous ont trouvé qu'il y avait des passages un peu ennuyants. Mais globalement, nous avons apprécié l'amitié entre Dilili et Aurel ainsi que la gravité de certaines scènes.

Grâce à ce film, nous avons appris de nouveaux mots et le nom de personnes connues : le triporteur, le mal-maître, la rage, Louise Michel (écrivaine et enseignante), Louis Pasteur (scientifique : vaccin contre la rage), Gustav Eiffel (la tour Eiffel), Emma Calvé (chanteuse), Rodin (sculpteur), Camille Claudel (sculptrice) ou encore Sarah Bernhardt (actrice).



La découverte de la batterie

En octobre, nous avons découvert la batterie grâce à Corentin, professeur du Conservatoire de Lassay-les-Châteaux.

Le projet « DANSE » en lien avec le Conservatoire de Mayenne

Les deux classes de l'école participent à ce projet danse cette année. Les séances se déroulent dans la salle de motricité.

Le projet s'articule autour de l'intervention d'une danseuse, Françoise Rousseau, qui interviendra tout au long de l'année à raison de 7 heures pour la classe maternelle-CP et de 11 heures pour la classe de CE-CM. Le rôle de l'intervenante est de favoriser l'exploration du mouvement dansé par les élèves et de leur permettre de construire une chorégraphie en reprenant la démarche de création.

La première séance a eu lieu le mardi 8 novembre et a été grandement appréciée des enfants. *(texte écrit par la maîtresse)*



Le prix des Incorruptibles

Le Prix des Incorruptibles est une action-lecture citoyenne qui depuis 33 ans, incite les enfants et adolescents à lire et à voter pour leur livre préféré sous forme d'un prix littéraire jeunesse. Dans chacune des classes, une dizaine de livres a été mise à disposition des enfants. Ils doivent les lire et voteront pour leur ouvrage préféré à la fin de l'année. Auront lieu tout au long de l'année de nombreuses activités autour de ces ouvrages de qualité. *(texte écrit par la maîtresse)*



Paris



N'oublions pas l'épique classe découverte de 3 jours dans la capitale en avril dernier ... ! Une véritable parenthèse enchantée !

Pour en savoir plus : <http://education-medias-information.ac-nantes.fr/monchalari/category/cole-charchigne/>

Écrit collectivement par les 25 CE1-CE2-CM1-CM2





Les 5 questions autour de la fibre

Comment savoir si je suis éligible à la fibre ?

Nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de Mayenne Fibre et à consulter la carte d'éligibilité en y indiquant votre adresse. Si votre pastille est verte, vous êtes éligible à la fibre. Si celle-ci est jaune, vous serez éligible d'ici un mois. Voici le lien pour y accéder <https://www.mayenne-fibre.fr/carte-aero.php>



Pourquoi souscrire un abonnement fibre ?

Premièrement, la fibre permet un débit jusqu'à 50 fois supérieur à l'ADSL : Vous avez accès à la même chose mais beaucoup plus rapidement et plus efficacement. Deuxièmement l'impact écologique de la fibre est bien meilleur que celui de l'ADSL avec un impact carbone plus faible.

Comment souscrire un abonnement fibre ?

Si vous êtes éligible, Il ne vous reste plus qu'à choisir un fournisseur d'accès internet. Pour cela, vous pouvez vous rendre sur les sites des opérateurs commerciaux et voir ce qu'ils proposent. Il vous faudra souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de votre choix. Retrouvez la liste des opérateurs sur notre site : https://www.mayenne-fibre.fr/tres_haut_debit_operateur_les-operateursgrand-public-et-entreprises.phtml

Votre opérateur préféré ne commercialise pas encore la fibre à votre adresse ?

Rassurez vous, cela n'est qu'une question de quelques semaines. Il devrait arriver très prochainement. Si vous êtes impatient, d'autres opérateurs proposent d'ores et déjà une offre fibre à votre adresse. https://www.mayenne-fibre.fr/tres_haut_debit_operateur_lesoperateurs-grand-public-et-entreprises.phtml

Combien coûte un abonnement fibre ? Tout dépend du choix d'opérateur que vous ferez et de l'offre qu'ils vous proposeront ! Afin que vous compreniez les différentes étapes du raccordement, nous vous avons élaboré une vidéo qui répondra à vos interrogations : <https://www.youtube.com/watch?v=zGMLK3K3QN>



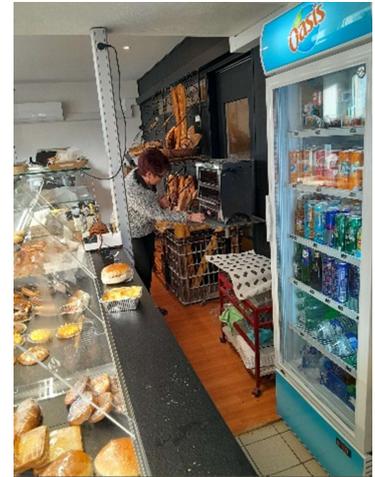
L'Economie à CHARCHIGNE

Boulangerie de Charchigné

Deux ans déjà que nous sommes ouverts, notre magasin est toujours attractif grâce à une diversification de nos services (dépôt de colis, produit surgelés, fourniture de nos marchandises à Lactalis). Gourmandises sucrées et salées faites maison, formule chaude le midi ; ce panel de services est une force et garantit la pérennité de notre commerce.

Merci à tous les clients qui nous font confiance.

Meilleurs vœux 2023



6 rue des Pas

53250 Charchigné

Facebook : @lepanierdeflo53

Mail : lepanierdeflo53@gmail.com

→ Le Resto de Steph'



Je vous informe que j'ai déposé le 02 janvier 2023, mon préavis de départ de 6 mois concernant la fermeture définitive du restaurant « Le resto de Steph' ».

J'ai passé 7 ans avec vous, mes clients, ma famille et je vous en remercie. Ce fut très agréable et convivial mais malheureusement ce n'est pas ma vocation. La Mairie est actuellement en recherche d'un repreneur.

Ayant un pincement au cœur forcément, je vous remercie tous.

Je remercie également, Nicolas qui a beaucoup fait dans ce lieu, ma famille, mes enfants, mon cuisto Quentin, mes clients, mes entreprises

Meilleurs vœux 2023

Stéphanie GERMAIN



BIEN VIVRE ENSEMBLE



Pour bien vivre ensemble, petit rappel de la réglementation en vigueur afin d'anticiper les problèmes de voisinage.

Travaux de Bricolage

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses etc... ne peuvent être effectués que

- Les jours ouvrables de **8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
- Les samedis et mercredis **de 9h à 12h et de 15h à 19h,**
- Les dimanches et jours fériés de **10h à 12h.**



Nuisances sonores (aboiements de chiens notamment)

Les propriétaires d'animaux, particulièrement de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les conditions de détention et la localisation du lieu d'attache doivent donc être adaptées afin de répondre à la réglementation. Une amende peut être encourue.

Entretien et sécurité sur les trottoirs

L'entretien des trottoirs en cas de neige ou de verglas incombe à l'occupant de l'habitation bordée par ce même trottoir. Il en va de même pour le désherbage du trottoir au pied des murs de votre habitation.

Entretien des haies sur le domaine public

Les haies des riverains ne doivent pas dépasser sur le domaine public et gêner le passage des piétons sur le trottoir. Une taille régulière est obligatoire dès qu'il y a empiétement sur le domaine public.

Feux de végétaux

Le brulage à l'air libre de déchets verts (ou d'ordures ménagères) est interdit en vertu de la circulaire préfectorale n°2014-03-DRLP-11 et de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Le non respect de ces dispositions expose le contrevenant à une amende de 3^{ème} classe pouvant s'élever à 450 €. Les exploitations agricoles bénéficient d'un assouplissement à ce sujet néanmoins le brulage des déchets verts dits agricoles (élagage des haies, arbres fruitiers ou autres végétaux) doit être limité au maximum

Vitesse excessive au sein des lotissements

Les zones pavillonnaires des lotissements sont le lieu d'habitation de nombreuses familles avec des enfants. Ainsi chaque automobiliste doit respecter la vitesse autorisée en agglomération qui est de 50km/h. Le non-respect de cette législation entrainera une verbalisation des forces de l'ordre : En ville, l'excès de vitesse inférieur à 20km/h est sanctionné par une contravention de 4ème classe (amende forfaitaire : 135 € ; amende minorée : 90 € ; amende majorée : 375 €) et par le retrait d'un point sur le permis de conduire. La sécurité d'autrui est l'affaire de l'ensemble des usagers de la route.

Dépôts sauvages ordures aux abords des conteneurs semi-enterrés

Il est constaté régulièrement des dépôts sauvages d'ordures de tout type à coté des conteneurs semi-enterrés et des bornes de tri. Nous vous rappelons que l'accès aux conteneurs de déchets ménagers est accessible grâce à un badge fourni par Mayenne Communauté, notre communauté de communes. **Ce badge peut être retiré en Mairie pour plus de praticité.** Dans le cas où les conteneurs seraient hors service ou pleins n'hésitez pas à en faire part en Mairie afin que le problème soit solutionné le plus rapidement possible. Pour tous dépôts sauvages vous vous exposez à une amende de la part de Mayenne Communauté d'un montant de 50 €.



Le respect de ces quelques règles du « bien vivre ensemble » contribue à une harmonie au sein du village, nous vous remercions de bien vouloir participer à cet effort collectif.

Mayenne Communauté

Informations communautaires

DÉCHETTERIES					
	Martigné sur Mayenne	Parigné sur Braye	St Fraimbault de Prières	Le Ribay	Lassay les Châteaux
Lundi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)		9h30 - 11h45	13h30 - 17h30 (17h*)
Mardi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30		
Mercredi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)		13h30 - 17h30 (17h*)	9h30 - 11h45
Jeudi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30		
Vendredi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30		9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)
Samedi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)	13h30 - 15h30	9h30 - 11h45	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)

* Horaires du 1^{er} novembre au 1^{er} mars inclus.

POINTS DE COLLECTE			
	Commer	Aron	Jublains
Lundi	16h - 18h (17h*)		16h - 18h (17h*)
Mardi		15h45 - 17h30 (17h*)	
Mercredi			9h30 - 12h (11h*)
Jeudi		15h45 - 17h30 (17h*)	
Vendredi		15h45 - 17h30 (17h*)	
Samedi	13h30 - 16h (15h*)	15h45 - 17h30 (17h*)	14h30 - 18h (16h30*)

* Horaires du 1^{er} novembre au 1^{er} mars inclus.

TOUS

vos emballages & vos papiers

SE TRIENT

À RECYCLER

TOUS LES PAPIERS, EMBALLAGES EN PLASTIQUE, CARTON ET MÉTAL



NOUVEAU!



À RECYCLER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES



AU COMPOST

ÉPLUCHURES, COQUILLES D'ŒUFS, FILTRES À CAFÉS, SACHETS DE THÉ, MOUCHOIRS EN PAPIER, FLEURS FANÉES ET PETITS CARTONS...

À LA DÉCHETTERIE

PILES, AMPOULES, VÊTEMENTS, HUILES, DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, PRODUITS PHYTOSANITAIRES, BOIS, CARTONS BRUNS, FERRAILLE, OBJETS RÉEMPLOYABLES...

À LA PHARMACIE

MÉDICAMENTS PÉRIMÉS OU NON UTILISÉS, DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS...

**UN DOUTE,
UNE QUESTION SUR LE TRI ?**

www.mayennecommunaute.fr
dechets@mayennecommunaute.fr

02 43 30 21 34



MAYENNE
communauté

CITEO

Le Relais Petite Enfance

Le relais petite enfance de Mayenne Communauté est un service gratuit dédié à l'information des familles et l'accompagnement des assistantes maternelles et garde d'enfants à domicile.

En 2022, il a organisé 25 matinées de rencontre à destination des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent, dans la salle communale de Charchigné.

11 assistantes maternelles différentes de Charchigné et des communes aux alentours (Lassay les Châteaux, Montreuil-Poulay et le Horps) et 44 enfants ont pu participer à ces temps forts.



Pour tous renseignements sur les modes d'accueil pour les tout-petits (assistantes maternelles, MAM, micro-crèche, multi-accueil), sur les modalités d'emploi d'une assistante maternelle ou sur les métiers de la petite enfance, vous pouvez contacter le relais petite enfance :

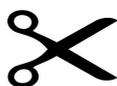
A Lassay-les-Châteaux

France services
15 Grande rue
09.67.26.55.00
Information sur rendez-vous
Lundi et mercredi de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h

A Mayenne

Maison de la petite enfance
36 rue de la Madeleine
02.43.30.30.03
Information sur rendez-vous
Lundi et vendredi : 13h30-17h30
Mercredi : 9h00-12h00

@ : relaispetiteenfance@mayennecommunaute.fr



Coordonnées des assistantes maternelles à CHARCHIGNE



GILOT Stéphanie : 02.43.03.95.50



LECOMTE Cécile : 02.43.00.74.65



LOUPIL Elisabeth : 02.43.04.58.94



SPISSU Valérie : 02.43.03.50.22



L'espace jeunes c'est quoi ?

L'espace jeunes de Lassay-Les-Châteaux est un service proposé aux jeunes âgés entre 11 et 17 ans habitants sur les 13 communes de l'ancienne Communauté de Commune Le Horps-Lassay (CCHL).

Où et quand peut-on trouver l'espace jeunes ?

L'espace jeunes dispose d'un local en accès libre situé au 2^{ème} étage de l'espace Madiba, 5 rue du couvent à Lassay-Les-Châteaux. Ce local est ouvert les mardis, jeudis et vendredi de 17h à 18h30 / le mercredi de 11h50 à 18h / un vendredi par mois de 17h à 21h30 pour réaliser une veillée.

Que faire à l'espace jeunes ?

Le local de l'espace jeunes est un lieu d'accueil en libre accès, tu peux venir y retrouver tes amis et réaliser diverses activités. Tu auras la possibilité de jouer à des jeux de société, à différentes consoles, au baby-foot, aux fléchettes, de cuisiner, de te poser calmement pour discuter avec tes amis, les animateurs. L'espace jeunes te proposera également chaque mercredi et vendredi un programme d'activité (sortie pêche, sortie à la SPA de Laval, tournoi de sport, ect).

Pendant les vacances scolaires, un programme d'animation bien rempli te sera proposé (il ne faut pas hésiter à partager tes envies d'activités à réaliser, les animateurs les prendront en compte !).

Le programme vous sera distribué au local, par mail, mais aussi au collège.

Tu ne peux pas te rendre aux activités proposées pendant les vacances scolaires ? Pas de soucis, un service de minibus est proposé. Les animateurs passeront te récupérer à l'église de ton village, puis te ramèneront à ton domicile après l'activité.

L'espace jeunes te proposera cet été. Pour ce séjour, ce sont les jeunes qui organisent ! A eux de trouver une destination (campagne, montagne, mer,...), un lieu où se loger, des activités à réaliser sur place, etc. Ce sont eux qui organisent leur semaine comme ils le souhaitent en tenant compte du budget qu'il leur est confié.

Les partenaires de l'espace jeunes ?

Durant l'année civile, tu pourras réaliser des activités avec différents acteurs locaux comme les associations sportives, ou encore les entrelacés ! L'espace jeunes intervient également au collège sur les temps du midi les jeudis et vendredis, c'est l'occasion de discuter avec les jeunes, de proposer des activités sur la cours ou encore dans le foyer mit à disposition par le collège.

Qui retrouver à l'espace jeunes ?

Tout au long de l'année, pendant les ouvertures du local, les interventions au collège, les activités des vacances scolaires, tu pourras y retrouver Pierre et Sophie. Ils seront épaulés par d'autres animateurs supplémentaires lors des vacances scolaires.

Des questions ?

Pour contacter Pierre et Sophie : Sur les réseaux sociaux :

Par facebook à Sophie Espace Jeunes

par snap à espacejeuneslas

par instagram à servicecommunespacejeunes

par téléphone au 06-25-42-80-31

ou se rendre directement à au local de l'espace jeunes à l'adresse indiqué précédemment





LES ARCHERS DE LA
COMPAGNIE DU CANTON DU
HORPS



Vous souhaitez une Bonne et Heureuse Année 2023

Cela fait 10 ans que notre club existe, et nous remercions la commune de Charchigné qui nous autorise à utiliser le terrain de football pour nos séances de tir, lorsque le temps le permet et pour son aide (subvention, pour l'achat de matériel)

De nouveaux archers sont venus rejoindre notre équipe,. Ce qui plait, c'est l'ambiance bon enfant. C'est un club loisir où des minis concours sont organisés entre archers .

Pour exemple : la ficelle, le ballon flottant (sans danger), le tir aux ballons (comme à la fête foraine). Il y a aussi le Cach Tag

Le matériel est prêté, et 3 séances sont nécessaires avant de prendre une licence., si vous le désirez .

Accessible à partir de 7 ans , certificat médical valable 3 ans , pour les nouveaux inscrits.

La Présidente Elisabeth

Salle polyvalente du Horps

Vendredi 20h30 (nous prévenir avant)

Dimanche 16h30



Contact : Elisabeth Guilnard—Charchigné

mail : cach53640@orange.fr

FB : TIR A L'ARC - Club Loisirs - CACH Le Horps

LA GAULE RIBAYENNE

L'année 2022 a été compliquée pour nos petits ruisseaux qui ont soufferts par un grand déficit pluviométrique. Nous déplorons la perte de beaucoup de poissons.

Avant de vous donner nos prévisions de 2023, nous allons vous donner un historique de notre société.

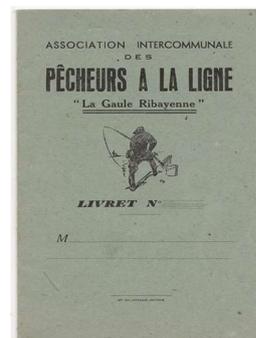
La société a été créée le 19 juillet 1947, avant cette date, les quatres communes : LE RIBAY – LE HORPS – LE HAM ET CHARCHIGNE faisaient parties de la société de Javron Les Chapelles.

En 1946, le groupe des 4 communes s'associe avec la société de Lassay Les Châteaux et en même temps demande la création de leur propre société de pêche.

Le 19 juillet 1947 est née L'association Intercommunale Des Pêcheurs À La Ligne « **LA GAULE RIBAYENNE** ».

HISTORIQUE DES PRÉSIDENTS

- Michel SAVARY, le 19 juillet 1947
- Robert CORMIER , le 25 janvier 1953
- Ernest BOUHOURS, le 26 janvier 1958
- Denis RONCIN, le 28 juillet 1966 pendant 32 ans
- Christian BOURGES, le 5 décembre 2008
- Maurice BOUVRY, le 26 avril 2011
- Christophe EVEN, le 9 février 2018
- Pascal BARBE ; le 24 novembre 2021



QUELQUES DATES À RETENIR :

- Ouverture de la pêche à la truite 1ere catégorie du **samedi 11 mars 2023 au dimanche 17 septembre 2023**
- Loto en ligne : le **mardi 21 février à 20 h 30 et mercredi 22 février** à 14 h par internet (sur zoom) pour avoir des infos, vous pouvez vous renseigner à Miriane RONCIN
- Choucroute de la pêche : le **samedi 18 novembre 2023** à la salle du HAM et à emporter aussi.



**LE BUREAU DE LA GAULE RIBAYENNE VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2023.**

LE PRÉSIDENT : PASCAL BARBÉ



ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE de LASSAY et des COMMUNES ENVIRONNANTES

Président : Romuald CHAN HON TONG

Contact : adsb53110@laposte.net - Tel : 02.43.08.51.14

Facebook : Don du Sang Bénévole Lassay et environs

1 DON – 3 VIES SAUVEÉS

Collaboration avec EFS (Etablissement Français du Sang) de Laval

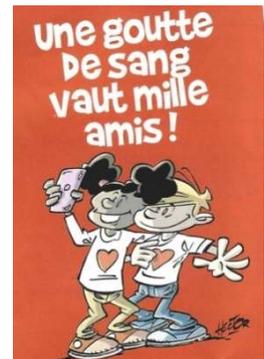
Lors des collectes l'EFS s'occupe de l'enregistrement des donneurs et des prélèvements après entretien avec le Médecin.

L'Association est en appui pour la promotion et en amont la signalétique, la préparation de la salle, l'accueil et la collation.

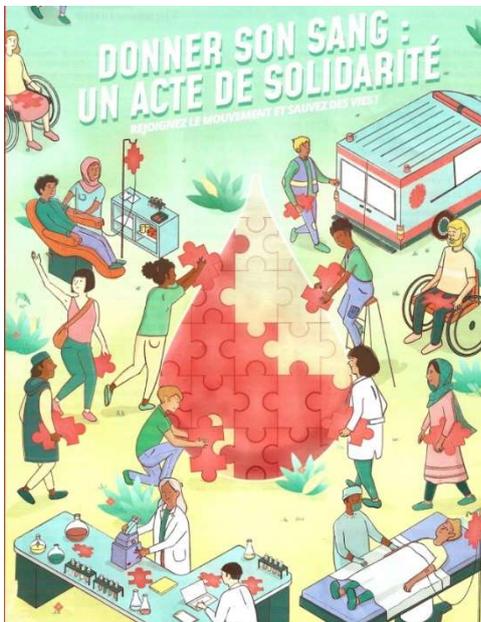
Activités : promotion du don de sang (participation au forum associations ou lors de manifestations sportives.

Afin de financer l'Association nous organisons un **repas Moules Frites** en septembre : c'est un moment convivial et d'échange avec les habitants du Secteur.

Assemblée générale le 3 Mars 2023



COLLECTES



Pour une meilleure organisation nous vous conseillons de prendre rendez-vous sur le site mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Vous pourrez lors de votre inscription faire un test d'éligibilité sur le site.

Les conditions de base pour donner son sang :

- Être en bonne santé
- Être âgé de 18 à 71 ans
- Peser plus de 50 kg
- Ne pas venir à jeun
- Présenter une pièce d'identité
- Conditions de délai après certains voyages à l'Etranger, des soins dentaires, piercing, tatouage ...

Salle Multifonction Lassay de 15 h 15 à 18 h 45

Dates 2023 : Mercredi 8 février - Mercredi 12 avril - Lundi 12 Juin

Mercredi 9 Aout - Mercredi 11 Octobre - Mercredi 13 Décembre



Le RUBAN VERT

Le RUBAN VERT est le symbole des associations soutenant le don d'organes et de tissus.

Il rappelle à chacun que nous sommes tous donneurs présumés sauf inscription sur le registre national des refus.

Grâce à la générosité des donateurs et l'engagement des équipes médicales, 5276 patients ont reçu un organe en 2021 soit une augmentation de 19 % par rapport à 2020.

Pour les bénévoles de FRANCE ADOT 53.

Il est primordial de sensibiliser, d'informer, de rassurer aussi le grand public et d'inciter chacun à transmettre sa volonté à ses proches et de connaître celle de ses proches.

FRANCE ADOT 53 – Maison des Associations

17, rue de Rastatt - 53000 LAVAL

Tel: 02.43.90.68.10

Courriel: franceadot53@orange.fr

www.france-adot.org



QUEST FRANCE

Vendredi 28 Octobre 2022

Cinq stades face au pic de consommation électrique

RTE et Enedis ont précisé leur plan pour faire face à une forte demande d'électricité cet hiver et éviter la *black-out*. Le voici en détails.

Leur plan est prêt. RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité et Enedis, l'exploitant du réseau d'électricité, pourront le déclencher jusqu'à fin mars.

C'est Ecowatt, le dispositif d'alerte, disponible sur monecowatt.fr ou en appli, qui battra la mesure. Trois jours en amont, Ecowatt donnera déjà une météo des besoins électriques : vert, pour une absence de tension. Orange, la demande est tendue. Rouge, elle devient très tendue.

Situation orange

1- La première des mesures sera d'appliquer les écogestes : réduire la température du chauffage, limiter les éclairages, l'utilisation des lave-linge ou lave-vaisselle...

2- Si pas d'amélioration, Enedis, sur demande de RTE, peut décaler le



En cas de délestage, le réseau moyenne tension sera ponctuellement coupé durant deux heures. | PHOTO : O.F.

déclenchement de chauffe des ballons d'eau chaude. « Cela peut concerner 4,3 millions de particuliers ou professionnels et représente

plus de 10 % de la consommation d'électricité dans un foyer », précise Thierry Sudet, directeur exploitation Enedis.

3- Enedis peut ensuite déclencher une interruption de consommation d'électricité auprès de quatorze sites industriels (restés confidentiels) en contrat annuel avec RTE. Cette mesure ne pourra être activée que dix fois dans l'année.

4- Si la tension reste encore forte, déclenchement d'une baisse de tension distribuée de 5 %. « Cela pourra nous faire gagner 3 à 4 GW, le ressenti pour les usagers sera faible, de l'ordre de moins de 10 volts. »

Situation rouge

5- Le délestage serait le dernier recours. Ecowatt l'annoncerait à J-3. À J-1, à 17 h : confirmation, si les dis-

positifs ci-dessus se sont révélés insuffisants. À J-1, dans la soirée : publication d'une carte des départements concernés, selon les volumes à économiser. Chaque particulier ou professionnel, via son adresse postale, pourrait vérifier s'il est concerné.

Concrètement, une ligne moyenne tension serait coupée (environ 1 500 clients) durant deux heures – afin de rester dans le temps sécurisé, par exemple, pour conserver les chaînes du froid – dans un créneau entre 8 h et 13 h ou 18 h et 20 h. Seraient exemptés les établissements de santé ou Ehpad médicalisés, les domiciles des patients qui ont besoin d'assistance électrique, les sites sensibles liés à la défense...

Élisabeth MONTAUFRAY-BUREAU.



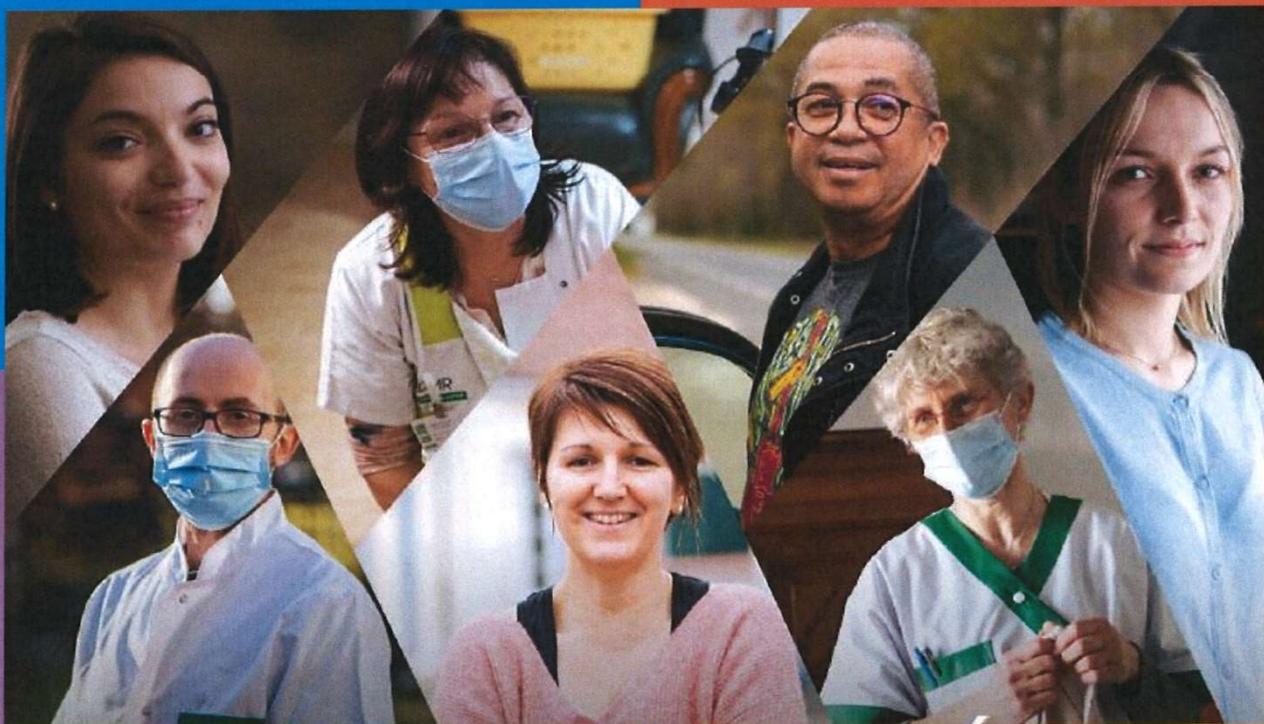
pour tous, toute la vie, partout

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau associatif national de service à la personne. Pour l'ADMR, toute personne doit pouvoir bien vivre chez elle, de la naissance à la fin de vie. Le professionnalisme de ses salariés conjugué à l'écoute de ses bénévoles permet d'y contribuer en entretenant le lien social et en délivrant un service adapté à chacun.

L'ADMR de LE HORPS emploie 18 salariés et compte 8 bénévoles qui accompagnent plus de 80 bénéficiaires sur les communes de CHAMPEON, CHARCHIGNE, HARDANGES, LA CHAPELLE AU RIBOUL, LE HORPS, LE RIBAY et MONTREUIL POULAY. L'association propose une large gamme de services ; accompagnement des personnes en situations de handicap, aide et soins aux séniors, entretien de la maison, garde d'enfants...

Nous recherchons des Aides à domicile!

Vous êtes intéressé ? Contactez-nous ! 02 43 00 30 20



ADMR LE HORPS – 02 43 00 30 20

www.admr53.fr

INFOS PRATIQUES

Le transport à la demande s'adapte à votre vie

À compter du 17 janvier 2023, nouveau fonctionnement du Transport à la Demande

Contactez Allo Aléop au 09 69 39 14 14



Nouvelle
offre,
nouveaux
horaires



Création graphique : nobilito - Nantes B 500 547 260

Aléop Région
PAYS
de la
LOIRE

aleop.paysdelaloire.fr  

Les Associations communales



A . S . C . C . R . ASSOCIATION SPORTIVE CHARCHIGNE LE RIBAY CHEVAIGNE

Notre club de foot est en sommeil pour une durée de 3 ans et malgré tout notre structure est toujours présente. La commune est toujours prête à accueillir de nouveaux joueurs qui souhaiteraient construire une équipe et sera là pour les accompagner.

Pourquoi pas une bande de jeunes qui souhaite s'épanouir autour d'un ballon et s'engager dans l'association.
La mairie reste à disposition de toute proposition.



CLUB DE LA DETENTE DE CHARCHIGNE

Après avoir passé 2 années difficiles suite au « covid 19 », il est fort agréable de constater que les activités du Club ont repris peu à peu maintenant ainsi ce précieux lien social dans notre commune. Bienveillance, réconfort, solidarité reste des éléments privilégiés qui peuvent redonner un peu de bonne humeur et de joie à tous.

Cette année encore, beaucoup d'adhérents nous ont quitté soit malheureusement par décès, soit par le départ à la maison de retraite. Malgré tout, notre effectif reste stable, de nouveaux adhérents plutôt jeunes sont arrivés au club, ceci reste très encourageant pour assurer peut-être l'avenir de l'association.

Les activités du Club en 2022

- Belote, pétanque et jeux de société tous les jeudis après-midi.
- Assemblée Générale 2022 avec animation.
- 2 concours de belote du Club.
- Anniversaire des adhérents tous les deux mois.
- Sorties pédestres du Club et du Canton.
- Participation aux activités culturelles et festives du Canton.
- Barbecue du Club.
- Sortie bowling à Flers.
- Spectacle à Mayenne (fédération).
- Repas « pot au feu ».
- Loto gratuit du Club réservé aux adhérents.
- Théâtre à Javron.
- Repas de Noël.



Pour les activités 2023, un calendrier sera distribué aux adhérents dès le mois de janvier.

Toute l'équipe du bureau vous souhaitent une bonne santé ainsi qu'une bonne année 2023.



Madame, Monsieur, n'hésitez pas à intégrer notre Club, vous serez les bienvenus et nous seront à l'écoute de vos idées et propositions, ce n'est que de cette façon que nous allons pouvoir avancer et exister.

Vous pouvez y adhérer en contactant une personne du Bureau ci-dessous.

Composition du Bureau : Président : M. Michel JOUSSE, Vice-Président : M. Germain TRIGUEL,

Secrétaire : M. Gervais BOISTIÈRE, Secrétaire adjointe : Mme Denise TRIGUEL. Trésorière : Mme Marie-Thérèse BARBIER, Trésorière Adjointe : Noëlle BOUSSELET, Membre : M. Etienne BOISMAL.

L'association des parents d'élèves de l'école Marlène Jobert

Une association fondée sur le volontariat des parents d'élèves dont l'objectif est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants

BILAN DE L'ANNEE 2021-2022

Une année riche en évènements...

Cette année, les nombreuses actions mises en place par l'association ont permis aux enfants de pouvoir profiter de sorties pédagogiques : le voyage à Paris pour les élèves de CE-CM et la sortie au refuge de l'arche pour les Maternelles – CP. Nous avons également financé l'achat de 2 trottinettes pour les petits

Rétrospectives des actions menées : la vente de chocolats de Noël, la vente des gâteaux Bijoux et la fête de l'école qui a été une grande réussite grâce à vous. MERCI

PROJETS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Les projets pédagogiques sont encore nombreux cette année avec une sortie aux grottes de Saulges pour la classe des CE-CM et une sortie pour la classe de Maternelle – CP

Afin de continuer à susciter l'intérêt des familles nous renouvelons la vente des chocolats de Noël, la vente des Gâteaux Bijoux (en février et en juin), la vente des sapins de Noël et toujours la fête de l'école qui aura lieu cette année le dimanche 2 juillet dès 11h avec un spectacle des enfants et pleins de surprises.

Le bureau se renouvelle également.... Nous remercions chaleureusement Delphine DELHOMMEAU, Blandine BOISNARD, Marianne MOREAU pour tout le travail effectué pendant ces quelques années... Nous souhaitons également la bienvenue à Mélissa MOISSON, Marion JOUATHEL et Clarisse DUTERTRE et remercions Fabien BOISNARD et FLANEAU Emilie au sein de l'APE

Nous sommes toujours à votre écoute

Facebook : APE Marlène JOBERT

Email : apemarlenejobert@gmail.com

Et toujours notre boîte aux lettres au portail de l'école

Amicale des Anciens Combattants A.F.N

Si l'année 2022, a été, plus favorable pour les manifestations. Cela a permis d'être en plus grand nombre pour assister à la cérémonie du 8 mai et du 11 novembre.

Nous aurons aussi une pensée le 5 décembre à nos camarades morts en Afrique Du Nord

Bonne année à toutes et à tous,

Le Président, Gilbert LEPLARD

Gym et remise en forme

Depuis le 7 septembre, les cours de gym ont repris leur activité les **mercredis de 10 heures à 11 heures** avec Marlène pour la seconde année,

Nous sommes 14 participants(es) :

- 10 de Charchigné
- 1 de Javron
- 2 du Horps
- 1 de Madré

Les cours avec Marlène sont très appréciés et nous pouvons toujours accueillir des adhérent(es) même en cours d'année (2 séances vous sont offertes).

Le bureau n'a pas changé :

- Président : CANU Dany
- Trésorière : THUAULT Marie Thérèse
- Trésorière adjointe : BOISTIÈRE Raymonde
- Secrétaire : SEIGNEUR Gisèle
- Membre du bureau : JOUSSE Marie Louise

Cordialement,

Le président, CANU Dany



Amicale des chasseurs de Charchigné

L'amicale des chasseurs de Charchigné compte actuellement 18 chasseurs qui aiment se réunir pour partager ensemble leur passion.



Ce loisir nous permet de concilier convivialité, sport et rencontre avec la nature.

Nous avons conscience des enjeux de sécurité liés à la chasse c'est pourquoi depuis 2022, Tout chasseur doit passer tous les 10 ans une formation de remise à niveau sur la sécurité.

La sensibilisation des chasseurs, instaurée depuis plusieurs années, a permis et permet

encore de réduire le nombre d'accident en France.

Nous avons à cœur de respecter les règles de sécurité et d'être respecté.

Nous souhaitons à tous les habitants de Charchigné une très bonne année 2023 sous le signe des loisirs et de la passion.

Le bureau :

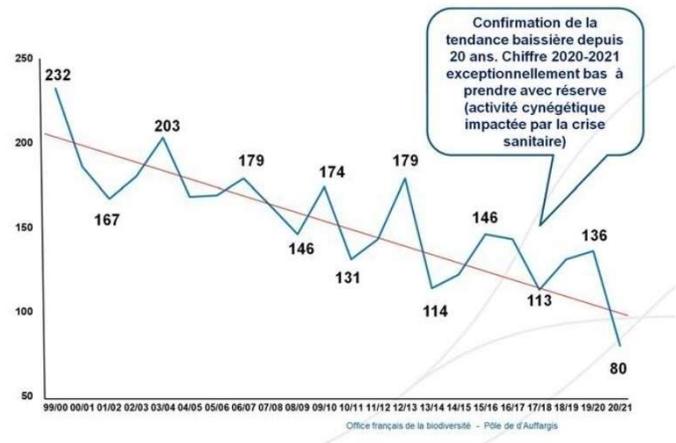
Bernard SOCHON : Président

Evelyne GARRY : Vice-présidente

Jessica GUERULT : Secrétaire

Thierry BOUSSELET : Trésorier

Evolution du nombre d'accidents de chasse



Qui chasse deux lièvres, en perd un de vue et laisse échapper l'autre.

Proverbe italien



COMITE

DES

FETES



Les membres et bénévoles du Comité des Fêtes, vous souhaitent une **Bonne Année 2023**

En tant que nouvelle présidente du comité des fêtes, je remercie tous les membres et bénévoles qui m'aident à organiser au mieux tous les événements qui ont eu lieu cette année 2022, et pour les autres à venir.



Je remercie Olivier Plet, (vice-président) pour ces années passées en tant que président, et pour tous ses conseils qui me sont utiles



Quelques membres et bénévoles

Je remercie la Mairie pour l'aide humaine, matérielle et financière (subvention), qui nous permet de nous organiser tous les événements que nous souhaitons pour divertir au mieux les habitants de notre commune et alentours

Pour cette année 2022 ont été organisés, un loto, un bal, la fête communale et vide-greniers. Merci à tous les visiteurs et exposants.

Une nouveauté, notre 1er Marché de Noël, avec plus d'une vingtaine d'exposants

Ces événements sont renouvelés en 2023, avec quelques changements et des nouveautés

La présidente Elisabeth



Prochaines dates à retenir 2023 :

Contact par mail

eguilmard.comitedesfetes.charchigne@orange.fr

LOTO : 5 Mars - après midi

BAL - FEU D'ARTIFICE : 19 Août

FETE COMMUNALE - VIDE GRENIERS : 20 Août

MARCHE DE NOËL : 17 décembre

Toutes personnes voulant intégrer ou aider le comité sont les bienvenues

« TRAIT-D'UNION »



Aide en Afrique

Association loi 1901, enregistrée sous le n° 2738

2, rue du Stade

Charchigné 53250

Tel : 33 (0) 2 43 03 95 15

Email : bernarddaguenet@gmail.com

Comme chaque année depuis 2006, nos missions humanitaires nous conduisent vers :
l'Afrique et principalement au Maroc depuis plusieurs années.

- ❖ Cette année 2022, nous n'avons pas pu réaliser nos missions habituelles au Maroc : Pour cause de santé.



➤ Malgré cela nous avons pu effectuer des dons : au Cameroun, auprès d'une dame amputée d'un pied suite au diabète. (pansements et vêtements ont été envoyés par un transitaire) Nous avons été mis en relation par une famille que nous connaissons bien. Tout est arrivé à bon port.

Avec la dame au Cameroun

- ❖ **Projets 2023** : Si tout va bien nous prévoyons une nouvelle mission, au printemps

Afin de déstocker tout le matériel que nous avons engrangé et qui est très demandé et attendu.

Mes Numéros utiles



Mairie: 02.43.03.95.83, mairie.charchigne@wanadoo.fr

Tous renseignements, service de l'eau et l'assainissement collectif, service logements locatifs, prise de contacts avec les élus.



SPANC : 02.43.04.71.53, assainissement non collectif

Service Ordures Ménagères.....



(Mayenne Communauté) 02.43.30.21.34

MAYENNE
communauté



Centre de loisirs/Cantine

02.43.30.35.78, centredeloisirs.charchigne@gmail.fr

Ecole : 02.43.03.97.84.....



Correspondant ERDF (ENEDIS)

M. SOULARD Alain 07.61.70.42.68

En cas de coupure électrique

Maison de service au public de Lassay

02 43 00 16 36 ou mspa@mayennecommunaute.fr



Vos agents communaux



Hélène LEPECULIER & Marie-Odile RIGOUIN

Les 2 ATSEM à l'école Marlène JOBERT



Gabriel BELLENGER & Anthony BOURGE

Les deux agents aux services techniques



**Christèle CAMUS au service
entretien des locaux**



**Marion JOUATHEL, la responsable de
la cantine, gestionnaire de la salle des
fêtes et entretien des locaux**



**Noémie JOHAN, la secrétaire de Mairie &
Mylène BEAUCE la secrétaire comptable**



**Mélissa MAHOUIN, la directrice du
centre de loisirs et BOB**

